

ÉRIC VERNIER

TECHNIQUES
DE BLANCHIMENT
ET MOYENS
DE LUTTE

4^e édition

DUNOD

Maquette de couverture : Catherine Combier et Alain Paccoud

Couverture : Didier Thirion / Graphir design

Photos couverture : Didier Thirion / Graphir design

Mise en page : Nord Compo

Le pictogramme qui figure ci-contre mérite une explication. Son objet est d'alerter le lecteur sur la menace que représente pour l'avenir de l'écrit, particulièrement dans le domaine de l'édition technique et universitaire, le développement massif du photocopillage.

Le Code de la propriété intellectuelle du 1^{er} juillet 1992 interdit en effet expressément la photocopie à usage collectif sans autorisation des ayants droit. Or, cette pratique

s'est généralisée dans les établissements

d'enseignement supérieur, provoquant une baisse brutale des achats de livres et de revues, au point que la possibilité même pour

les auteurs de créer des œuvres nouvelles et de les faire éditer correctement est aujourd'hui menacée.

Nous rappelons donc que toute reproduction, partielle ou totale, de la présente publication est interdite sans autorisation de l'auteur, de son éditeur ou du Centre français d'exploitation du

droit de copie (CFC, 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris).



© Dunod, Paris, 2017

11 rue Paul Bert, 92240 Malakoff

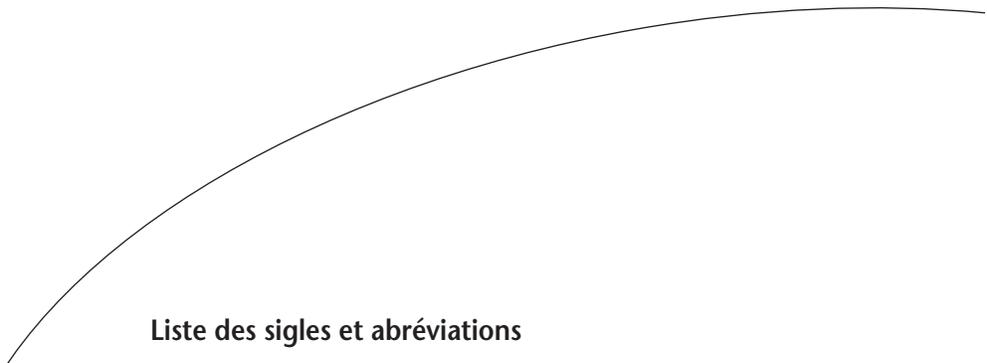
© Dunod, Paris, 2005, 2008, 2013 pour les éditions précédentes

ISBN 978-2-10-076936-0

Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes de l'article L. 122-5, 2° et 3° a), d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (art. L. 122-4).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

Sommaire



Liste des sigles et abréviations	1
Avant-propos	5
Introduction	7
Partie 1	
L'argent sale	11
Chapitre 1 ■ Les origines de l'argent sale	13
Chapitre 2 ■ L'origine géographique de l'argent sale	51
Partie 2	
Les techniques de blanchiment	55
Chapitre 3 ■ Les définitions et typologies du blanchiment	57
Chapitre 4 ■ Les techniques artisanales	75
Chapitre 5 ■ Les techniques financières	109

Partie 3

Les moyens de lutte 141

Chapitre 6 ■ Les textes français et européens 143

Chapitre 7 ■ Les organismes officiels 169

Chapitre 8 ■ Les obligations des professionnels assujettis 203

Chapitre 9 ■ Un combat déloyal 219

Partie 4

L'état des lieux et les enjeux internationaux 237

Chapitre 10 ■ La France, un pays d'investissement et de blanchiment 239

Chapitre 11 ■ Les enjeux politiques, économiques et sociaux 249

Conclusion 263

Annexes 275

Glossaire 277

Chronologie de la lutte réglementaire contre le blanchiment 281

Liste indicative de CRF dans le monde 285

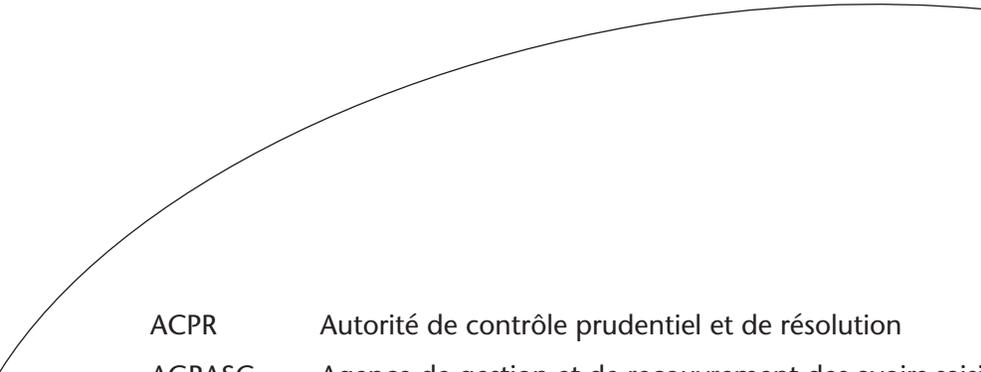
Bibliographie 289

Liste des tableaux et figures 291

Index 293

Remerciements 297

Liste des sigles et abréviations

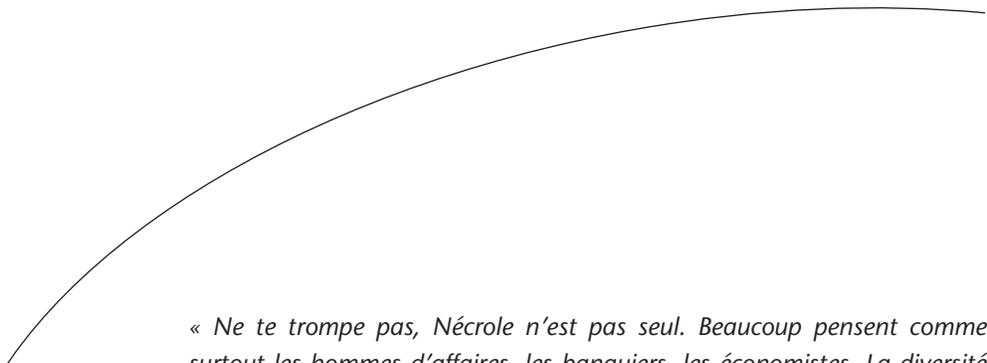


ACPR	Autorité de contrôle prudentiel et de résolution
AGRASC	Agence de gestion et de recouvrement des avoirs saisis et confisqués
AICA	Association internationale des contrôleurs d'assurance
ALN	Armée de libération nationale (Colombie)
AMF	Autorité des marchés financiers
BCL	Banque centrale du Luxembourg
BIRD	Banque internationale pour la reconstruction et le développement, plus connue sous le nom de Banque mondiale
BRI	Banque des règlements internationaux
BRIF	Brigade de recherches et d'investigations financières
BTP	Entreprises du bâtiment et des travaux publics
CAJAC	Centre d'assistance juridique et d'action citoyenne
CGI	Code général des impôts
CMF	Code monétaire et financier
CRBF	Comité de la réglementation bancaire et financière

CRF	Cellule de renseignements financiers. Expression anglaise : Financial Intelligence Unit (FIU)
CRI	Commission rogatoire internationale
CSSF	Commission de surveillance du secteur financier, autorité de tutelle du Luxembourg
EPO	Érythropoïétine
FARC	Forces armées révolutionnaires colombiennes
FATCA	Foreign Account Tax Compliance Act
FBF	Fédération bancaire française
FBI	Federal Bureau of Investigation
FFA	Fédération française de l'assurance
FIU	<i>Voir CRF</i>
FMI	Fonds monétaire international. Expression anglaise : International Monetary Fund (IMF).
GAFI	Groupe d'action financière sur le blanchiment de capitaux. Expression anglaise : Financial Action Task Force on Money Laundering (FATF)
HATVP	Haute Autorité pour la transparence de la vie publique
IARD	Assurances incendie, accidents et risques divers
IBC	International Business Corporation
JIRS	Juridiction interrégionale spécialisée de lutte contre la criminalité organisée
LAB	Lutte anti-blanchiment
LCB/FT	Lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme
LUF	Franc luxembourgeois
Matif	Marché à terme international de France
M\$	Million de dollars

M€	Million d'euros
Md\$	Milliard de dollars
Md€	Milliard d'euros
NRE	Loi sur les nouvelles régulations économiques
NTIC	Nouvelles technologies de l'information et de la communication
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OCRTEH	Office central pour la répression de la traite des êtres humains
ONG	Organisation non gouvernementale
ONU	Organisation des Nations unies
OTAN	Organisation du Traité de l'Atlantique Nord
PIB	Produit intérieur brut
PNB	Produit national brut
PNF	Parquet national financier
PPE	Personnes politiquement exposées
SCI	Société civile immobilière
SPV	Special Purpose Vehicle
SWIFT	Society for Worldwide Interbank Financial Telecommunications
TRACFIN	Traitement du renseignement et action contre les circuits financiers clandestins (CRF française)
UE	Union européenne

Avant-propos



« Ne te trompe pas, Nécrole n'est pas seul. Beaucoup pensent comme lui, surtout les hommes d'affaires, les banquiers, les économistes. La diversité des langues les gêne pour leurs trafics : ils détestent devoir payer des traducteurs. Et c'est vrai que si la vie se résume aux affaires, à l'argent, acheter et vendre, les mots rares ne sont pas très nécessaires. Mais ne t'inquiète pas, depuis le temps, on sait se protéger. »

Erik Orsenna, de l'Académie française
La Grammaire est une chanson douce

Très souvent, les enseignements et les séminaires en finance présentent la discipline, avec ses fondements et ses techniques, comme un ensemble homogène, rationnel et logique. Or, la finance, comme toutes les spécialités de la gestion, est utilisée, oserais-je dire manipulée, par des hommes. Elle ne s'appréhende donc pas sur le terrain comme elle peut se comprendre dans la théorie d'un cours magistral.

Je me retrouve souvent face à des étudiants ou des cadres d'entreprise qui me brandissent des articles de loi ou des principes fondamentaux de démocratie moderne, oubliant le caractère opportuniste des hommes et la diversité des peuples et des cultures. Les nouvelles technologies ont profondément transformé l'activité humaine, grossissant ainsi ses défauts. La finance, comme toutes les activités économiques, a évolué, mais peut-être pas progressé. Nous sommes passé d'un capitalisme de valises de billets au « turbocapitalisme » révélé dans les marchés financiers internationaux.

La globalisation financière est une réalité avec des milliers de milliards de dollars échangés quotidiennement. Le lecteur, comme l'étudiant, doit donc désormais abandonner toute considération legaliste, comme il doit comprendre que la finance est mondiale et donc que ce qui est vrai en France ne l'est pas forcément ailleurs. Les mentalités, la culture, les lois sont différentes d'un continent à l'autre, d'une nation à l'autre, quelquefois d'une province à l'autre.

Depuis près de 20 ans, j'essaie de montrer à travers de nombreuses conférences ou dans les médias, l'un des visages de la finance internationale, pas celui le plus répandu, ni le plus positif, mais peut-être le plus étonnant et attirant, car les escrocs fascinent : le traitement délictueux des capitaux amassés illégalement.

Cette quatrième édition s'avère certainement la plus profondément remaniée et actualisée : nouvelles affaires mondialement médiatisées (Panama papers, Football-Leaks, etc.), nouvelles réglementations nationales et internationales d'envergure (4^e directive européenne, loi Sapin II, etc.), nouveaux projets (COP de la finance mondiale, outils anti-corruption, etc.). Elle a pour objectif de dresser un panorama complet de la problématique du blanchiment. En amont, nous trouvons l'ensemble des crimes et délits à l'origine de l'argent sale et en aval, les conséquences économiques, sociales et politiques mettant en péril la stabilité de la planète. La crise financière de 2007 et les nombreuses affaires de blanchiment médiatisées ces dernières années, voire ces derniers mois, ont démontré la prégnance du problème.

La plupart du temps, les ouvrages relatifs au sujet présentent un défaut, soit ils s'avèrent trop académiques dans le sens où ce sont essentiellement des considérations juridiques qui sont retenues, soit à l'inverse trop journalistiques, c'est-à-dire à la recherche du sensationnalisme et du sulfureux. Ici, nous nous efforcerons de trouver un juste milieu afin d'offrir à chacun la possibilité de puiser des éléments répondant à ses propres interrogations. Je vous en souhaite bonne lecture.

Introduction

Selon une anecdote historique, Titus Flavius Vespasianus, empereur romain de 69 à 79 de notre ère, avait été vivement critiqué par son fils Titus pour avoir lancé un impôt sur les urines afin de réduire le déficit budgétaire, en installant de grands vases en terre cuite en guise d'urinoirs publics payants. Pour convaincre son fils de l'éminent intérêt de son idée, il lui aurait présenté les premières recettes avec la phrase célèbre : *Pecunia non olet*, l'argent n'a pas d'odeur. Ce que Titus ne savait pas, c'est que son père avait fait minutieusement nettoyer auparavant les espèces dans le Tibre pour le persuader de la neutralité de l'odeur de la monnaie et pour contester l'origine de ces fonds. Même s'il s'agit seulement dans cette anecdote d'un processus de lavage à proprement parler de recettes acquises légalement, elle illustre les caractéristiques essentielles de la monnaie. Elle constitue en effet un moyen de paiement abstrait et anonyme, destiné à simplifier les transactions économiques en permettant des échanges facilités. De ce fait, la monnaie se caractérise par une fongibilité élevée et ne présente aucun indice sur le degré de légalité de ses origines. Les blanchisseurs utilisent donc pleinement les caractéristiques de la monnaie en infiltrant les bénéfices qui résultent de leurs activités criminelles dans le circuit financier légal, pour en profiter sans attirer l'attention des autorités.

Selon une légende amusante, le terme de « blanchiment » tirerait son origine des blanchisseries utilisées par Al Capone (chef de la famille mafieuse de Chicago) qui en 1928, créa une chaîne, les *Sanitary Cleaning Shops*, qui lui

permirent de donner une façade légale aux ressources tirées de ses multiples activités illicites. Son arrestation pour fraude fiscale mit en évidence le besoin de rechercher des techniques plus efficaces pour déguiser les gains.

Dès 1932, Meyer Lansky, bras droit de Lucky Luciano, célèbre mafioso, profitant de la leçon tirée de la condamnation d'Al Capone pour fraude fiscale et non pour les crimes commis, comprit les difficultés de blanchir des fonds d'un volume devenu colossal. Il eut l'idée de recourir aux îles politiquement indépendantes, connues aujourd'hui sous l'expression « pays *off-shores* », et aux banques suisses en faisant sortir l'argent des États-Unis sur des comptes numérotés. Le rapatriement des capitaux s'effectuait alors par le biais d'investissements directs réalisés par des sociétés fictives ou grâce à des prêts fictifs. Ce fut grâce à ces fonds recyclés que Meyer Lansky put créer Las Vegas. Les fondations des techniques modernes de blanchiment étaient posées. Ces constructions servent encore aujourd'hui de modèle aux organisations criminelles, même s'il existe des techniques plus sophistiquées et mieux adaptées aux circonstances économiques et législatives actuelles.

En effet, les techniques de blanchiment sont devenues très vite de plus en plus complexes, jusqu'à se fondre dans l'économie légale. L'internationalisation des flux financiers et la dérégulation de l'ère Reagan – Thatcher ont permis plus que jamais aux criminels d'en profiter. Aujourd'hui l'argent virtuel peut se déplacer rapidement et facilement dans le monde. Les avancées de la finance et ses innovations ainsi que la déréglementation n'ont pas profité qu'aux honnêtes investisseurs. Les organisations criminelles se mondialisent et se structurent de façon impressionnante, afin de tirer profit de toutes les failles du système légal.

La fluidité et l'opacité qu'a atteint ce système financier dérégulé est une véritable aubaine pour l'économie souterraine. Aujourd'hui, les organisations criminelles sont devenues des actrices à part entière de la sphère économique, allant jusqu'à devenir l'un des rouages de notre système.

En matière de blanchiment, la vision opposant deux mondes, celui de l'illégal et celui du légal, ne rend compte que d'une partie de la réalité. L'enchevêtrement des deux mondes nous oblige à avoir une approche

globalisée du problème, simplement parce que les acteurs de l'économie légale sont aussi les acteurs de l'économie illégale et *vice versa*. Selon Marc Chesney, qui fut président du Centre d'études sur le blanchiment et la corruption, aujourd'hui professeur de finance à l'université de Zurich, l'économie illégale se propage au sein de la sphère légale à l'image d'un cancer qui gangrène au fur et à mesure un corps sain.

« L'économie illégale est d'autant plus difficile à combattre que ses modes de fonctionnement et de financement ne se situent plus en marge, mais au cœur de l'économie de marché. Les nombreuses possibilités de financement, d'investissement, de montage, de transfert, d'anonymat qu'offrent les marchés financiers, permettent à ce cancer de se développer au sein du système nerveux central de l'empire. »

Chesney, « La privatisation du terrorisme », *Le Monde*, 6 mai 2003

Dans un documentaire consacré à l'argent sale¹, tous les experts ont soutenu la même thèse : les économies noires, grises et blanches sont interconnectées et la zone grise, c'est-à-dire ce mélange d'activités propres et sales, s'étend chaque année un peu plus jusqu'à devenir incontournable et même centrale dans l'économie mondiale.

Nous avons donc choisi d'expliquer clairement la structure de cette globalisation financière criminelle, en développant la problématique du blanchiment d'argent sale, maladie endémique de notre monde économique moderne.

La première partie dresse l'inventaire des organisations mafieuses et rappellera les définitions et les composantes de l'argent sale, qu'il soit noir ou gris, et son circuit. L'argent sale peut en effet provenir des activités criminelles les plus monstrueuses (trafic d'êtres humains, trafic d'organes, assassinats, etc.). Mais les profits sont de plus en plus souvent issus du monde des affaires le plus légal. Les honnêtes citoyens sont en effet de plus en plus attirés par l'argent facile émanant des délits en col blanc en tous genres (évasion fiscale, faux bilans, délits d'initié, etc.).

¹ *Le Monde en face : Argent sale, le poison de la finance*, France 5, 11 septembre 2012.

Dans un deuxième temps, nous présenterons concrètement le blanchiment proprement dit et ses techniques. Certaines s'avèrent des plus simplistes, voire enfantines (faux gains au jeu, fausses factures, etc.). D'autres nécessitent une véritable organisation internationale rivalisant avec les plus grands conglomérats mondiaux (acquisition de sociétés, usage des swaps, passage par les chambres de compensation internationales, etc.).

En troisième lieu, seront abordés les moyens de lutte mis en place. Des textes nationaux et internationaux, notamment la 4^e directive européenne, ont été rédigés afin de combattre ce fléau dont les effets sont ressentis plus violemment depuis une vingtaine d'années. Des organismes officiels gouvernementaux ou indépendants ont été créés pour mettre en pratique la réglementation et les mesures anti-blanchiment en vigueur dans le monde. Mais le combat demeure inégal, compte tenu des moyens faramineux détenus par les mafias. Par ailleurs, la société civile est de plus en plus mise à contribution avec des professions, toujours plus nombreuses, assujetties aux obligations de prévention du blanchiment.

La quatrième partie s'intéressera plus précisément aux enjeux politiques, économiques et sociaux pour l'équilibre de la planète, après avoir dressé un panorama de la situation actuelle en France.

Partie 1

L'argent sale

Depuis Al Capone, la criminalité organisée a véritablement changé d'ampleur, comme en attestent les estimations chiffrées dont on dispose : la richesse dégagée chaque année par les mafias dans le monde avoisinerait 2 000 Md\$ par an, estimation donnée tant par l'Onu, le FMI que par le GAFI (Groupe d'action financière sur le blanchiment de capitaux)¹ et les ONG.

Ces sommes considérables proviennent de plusieurs sources, qui se sont diversifiées au fil du temps. Au début, les capitaux représentaient essentiellement le fruit de la contrebande et de la prostitution. Puis, petit à petit, la drogue a permis aux malfrats de satisfaire des besoins de plus en plus substantiels. L'argent appelant l'argent, il fallait trouver régulièrement de nouvelles ressources.

¹ V. la présentation du GAFI dans la partie 3. Les différents chiffres avancés engendrent toujours quelques débats et polémiques, notamment étayés par Jean Cartier-Bresson (collectif, 2002), mais on peut raisonnablement le considérer comme proche de la réalité.

Dans une société mondialisée, les possibilités ont exponentiellement augmenté jusqu'à offrir aux mafias l'occasion d'ériger de véritables multinationales du crime où toutes les activités rentables sont aussitôt intégrées.

Aujourd'hui en tête des commerces illicites, le traditionnel trafic de stupéfiants serait à l'origine de près de la moitié du chiffre d'affaires total du crime dans le monde. Viennent ensuite les trafics d'armes, qui se multiplient à la même vitesse que les conflits, et d'êtres humains, l'esclavage et la prostitution restant toujours aussi prégnants dans notre monde moderne et civilisé...

Les années quatre-vingt-dix ont même correspondu à une augmentation inquiétante de la traite des personnes, qui représente aujourd'hui le deuxième trafic mondial après celui des stupéfiants.

L'ensemble des forfaits ne peut être exhaustivement inventorié, de même que les chiffres exacts restent par définition impossibles à mesurer dans ce milieu interlope et excessivement opaque. Si l'on considère que certaines entreprises honnêtes préfèrent payer une amende chaque année plutôt que de rendre public leurs comptes, que pouvons-nous espérer connaître de l'argent du crime !

Nous présenterons ainsi dans un premier temps les origines de l'argent sale, autrement dit les crimes et délits en constituant les sources. Ces capitaux se distinguent d'une part en argent noir, provenant des crimes de sang et autres trafics considérés comme les plus graves, d'autre part en argent gris, touchant plutôt les notables et dirigeants d'entreprise qui désirent augmenter discrètement leurs revenus, avec la dissimulation de factures par exemple.

Chapitre 1

Les origines de l'argent sale

Executive summary |

- ▶▶ **L'argent sale** se compose de l'argent noir et de l'argent gris. L'argent noir représente à lui seul 2 000 milliards de dollars. L'argent sale dans sa globalité correspond à 10 % du PIB mondial.
- ▶▶ **Cette manne financière** considérable provient des activités criminelles et délictuelles les plus immondes : trafics de drogue, d'armes, de femmes et d'enfants, de produits dangereux, de médicaments.
- ▶▶ **L'argent sale se moque des frontières** et provient de nombreuses sources, plus ou moins abondantes, plus ou moins dangereuses.

Broyer (2000) distingue quatre catégories de capitaux devant être blanchis :

- les capitaux exportés en infraction par rapport à la réglementation nationale sur le contrôle des changes et les sorties de devises ;
- les capitaux exportés après avoir échappé à l'imposition fiscale nationale ;
- les capitaux provenant de divers autres délits ;
- les capitaux constituant véritablement les revenus d'activités criminelles.

Cette distinction peut se réduire pour certains à d'un côté l'argent noir, fruit d'activités légales mais non déclarées, de l'autre l'argent sale, provenant d'activités illégales et criminelles.

Pour simplifier, deux types d'acteurs peuvent être distingués dans l'économie illégale.

La première catégorie correspond à l'image traditionnelle que, globalement, les gens s'en font. Il s'agit des mafias ou organisations criminelles transnationales. Elles constituent le noyau opaque et sombre de cette économie. On parle souvent de la Cosa Nostra, la mafia sicilienne. Cependant, l'appellation ne se limite plus à ce clan, mais s'étend désormais à des organisations d'origines bien différentes : les mafias russes et albanaises, qui ont profité de l'effondrement du bloc soviétique, les Yakuza japonais, les Triades chinoises, les cartels d'Amérique latine, en fait tous les groupes organisés dont les activités reposent sur le crime (figure 1.1). On peut désormais y ajouter les groupes terroristes internationaux, tant leur puissance financière et leurs activités s'assimilent aux groupes criminels. Nous verrons d'ailleurs que depuis les attentats du 11 septembre 2001, la lutte contre le blanchiment est consubstantielle à la lutte contre le financement du terrorisme.

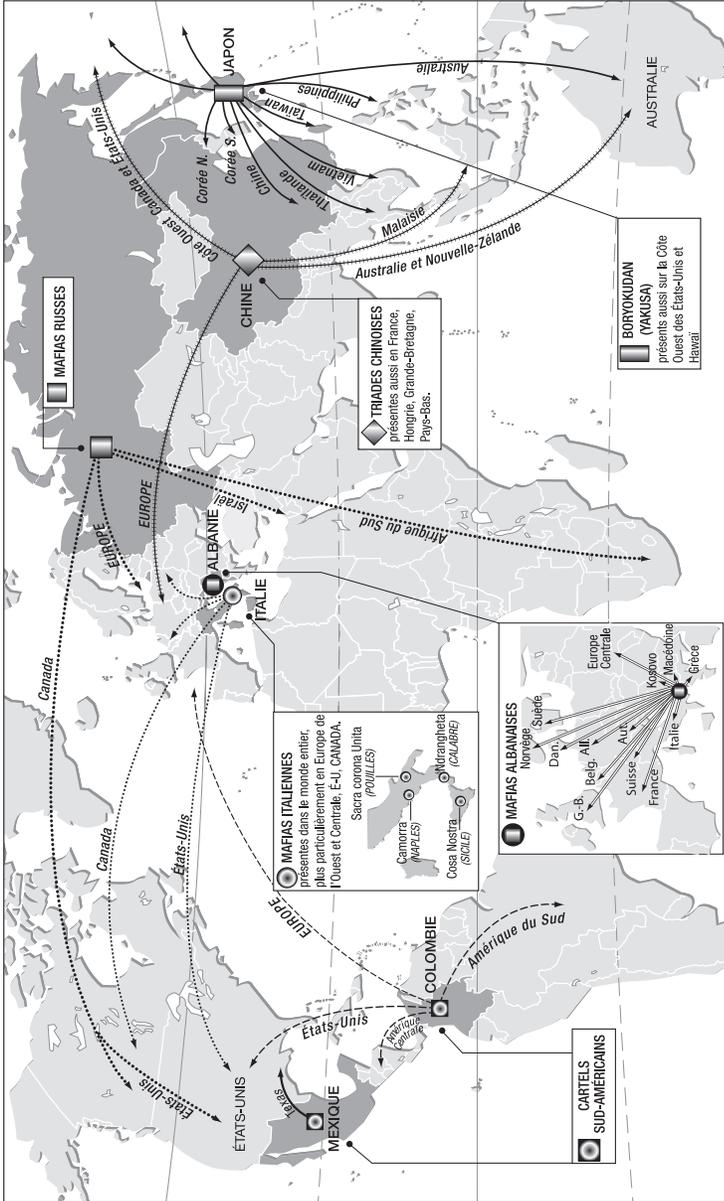


Figure 1.1. – Les mafias dans le monde (d'après Thierry Cretin, « Les autres organisations mafieuses », in *Historia*, n° 679, juillet 2003)

Tableau 1.1 – Les origines de l'argent sale, du noir vers le gris

Argent noir	Activités illégales avec une part légale minoritaire	Argent gris
Drogue (production, transport, vente)	Trafic d'armes (violation d'embargo, vente aux réseaux terroristes, etc.)	Commissions d'intermédiaires sur les contrats à l'exportation (armement, aéronautique)
Trafic d'êtres humains (proxénétisme et prostitution, commerce pédophile, organes humains, esclavage, enlèvements, main-d'œuvre immigrée)	Travail clandestin	Délits d'initié
	Détournement de marchés publics et de subventions	Entente et abus de positions dominantes
Cambriolages, vols à main armée	Pots-de-vin sur les marchés publics	Trafic d'influence
Détournements de matières premières	Corruption	Évasion fiscale
Pillages d'œuvres d'art	Fraude fiscale (impôt sur le revenu, TVA)	Présentation de faux bilan
Contrebande (cigarettes, alcool, lames de rasoir, silicone)	Réseaux de fausses factures	Abus de biens sociaux
Trafic de produits hors commerce (ivoire, espèces animales protégées)	Contrefaçon (luxe, textile, pièces détachées automobiles)	Financement occulte des partis politiques
Racket, escroqueries, cybercriminalité	Prêts usuraires	
Jeux clandestins	Caisses noires des casinos	

Un deuxième ensemble d'acteurs contribuant au développement de l'économie illégale provient directement de l'économie légale. Ils ont parfois des statuts honorables tels que banquiers, chefs d'entreprise ou policiers. C'est à travers leurs activités professionnelles qu'ils basculent dans l'illégalité. Qui les soupçonnerait à première vue de participer à des opérations favorisant le blanchiment ? Eux-

mêmes ne se rendent pas toujours compte de l'impact délétère de leurs actes.

De manière légèrement différente d'autres auteurs, je regrouperai l'ensemble de ces revenus sous le vocable générique d'argent sale (tableau 1.1) ; les profits des premiers constituant ce que nous sommes convenus d'appeler l'argent noir ; les seconds générant un concept monétaire plus récent, l'argent gris.

L'argent noir

Si, par définition, on ne peut correctement évaluer les chiffres d'une économie souterraine, les montants généralement retenus en référence font état de plus de 2 000 Md\$ de produit annuel issu des activités de la criminalité organisée.

Le produit criminel brut

Maillard (2001) estimait un montant approchant les 800 Md\$ pour l'année 1996, formant ce qu'il appelle le Produit criminel brut (PCB), soit à peu près 15 % du commerce mondial. Si l'on retient aujourd'hui le chiffre de 2 000 Md\$ (1 500 Md€), la comparaison avec les économies légales est vertigineuse (figure 1.2), car la mafia représente alors la 8^e puissance mondiale et devrait être membre du G8 !

Le PCB est supérieur au PIB de pays comme l'Italie ou le Brésil (1 800 Md\$), comparable à celui de l'Inde (2 100 Md\$) et du continent africain tout entier. Rappelons parallèlement qu'Eurostat, organisme de statistique européen, exige que l'argent de la prostitution et de la drogue soit intégré dans le PIB officiel de chaque pays de l'UE depuis 2014. Obligation que la France et l'INSEE se refusent pour le moment de suivre.

Ces fonds proviennent essentiellement de la prostitution, du trafic de stupéfiants, des ventes d'armes, de la corruption, du racket, de la fraude informatique, etc. Une organisation criminelle disposant d'une telle somme d'argent est en mesure de s'emparer du contrôle

d'un territoire, tout comme de secteurs entiers de l'économie légale et illégale, mais aussi des départements de l'administration publique.

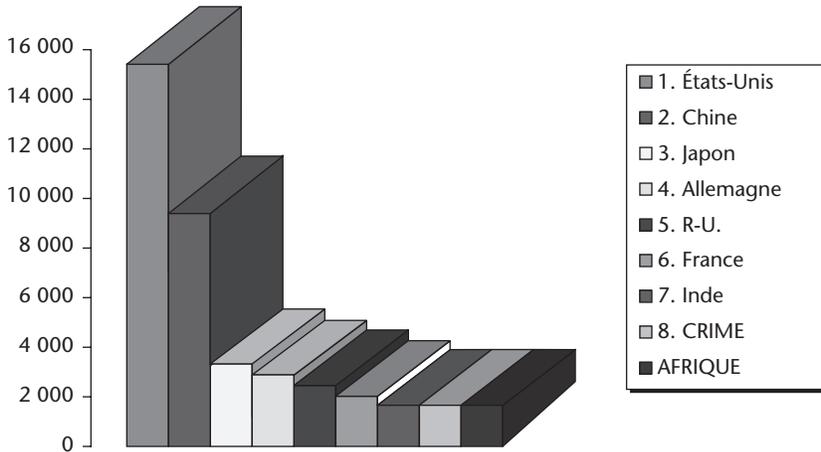


Figure 1.2 – Le PIB 2015 des huit premières puissances mondiales

Certaines activités ne viennent même pas naturellement à l'esprit. Par exemple, le WWF (World Wide Fund), organisation mondiale de protection de l'environnement, estime le trafic clandestin de la faune et de la flore à plus de 20 Md\$. D'autres estimations approchent les 200 Md\$ par an.

En général les informations manquent, donc les estimations divergent. Il est également difficile de mesurer les coûts que les organisations criminelles font subir à la société ainsi que les profits qu'elles rapportent à l'économie légale. La mesure de leur impact économique reste donc à relativiser selon ce que l'on inclut lors d'une analyse.

Les criminels

De nombreuses mafias existent dans le monde et produisent l'argent noir à travers crimes abominables et extorsions musclées (tableau 1.1). Certaines commettent leurs méfaits depuis plusieurs siècles, mais leur nombre ne cesse d'augmenter (tableau 1.2).

■ Les mafias italiennes

Les mafias italiennes sont certainement les plus célèbres, notamment grâce au cinéma et à la littérature policière. La plus célèbre, la Cosa Nostra, a émigré vers les États-Unis pour y régner politiquement et économiquement pendant des décennies.

La Mafia apparaît en Sicile au début du XIX^e siècle, à Palerme, en même temps que meurt le système féodal. Entrer dans la Mafia, c'est respecter trois vertus symboliques : honneur, devoir et courage.

Tableau 1.2 – Le nombre de mafiosi dans le monde

Pays, Région	Mafia	Nombre de personnes
États-Unis	Cosa Nostra	40 000 membres, 25 familles
Italie – Sicile	Cosa Nostra	50 000 membres, 150 familles
Italie – Campanile	Camorra	7 000 membres, 130 familles
Italie – Calabre	'Ndrangheta	5 000 membres, 150 familles
Italie – Pouilles	Nuova Sacra Corona	2 000 membres, 50 familles
Russie	Mafia	160 000 membres, 12 000 groupes
Colombie	Cartels, Narcotrafiquants	25 000 personnes, 800 groupes
Chine	Triades : Fédération Wo 14 K Sun Yee On Bambou Uni Bande des Quatre Mers	Un million de membres au total 40 000 membres, 10 clans 25 000 membres, 30 clans 60 000 membres 10 000 membres 5 000 membres
Japon	Yakuza : Yamaguchi-Gumi Sumiyoshi-kai Inagawa-Kai	12 000 membres, 850 clans 4 200 membres, 277 clans 3 300 membres, 313 clans

Le terme *mafioso* signifie d'ailleurs « beau, courageux, honorable » dans le dialecte palermitain. Son premier assassinat de personnalité, appelé « cadavre exquis » par le milieu, a lieu en 1893 sur la personne du Marquis di San Giovanni, maire de Palerme et gouverneur de la Banque de Sicile, qui désirait combattre la corruption.

Combattue par Mussolini, car trop concurrente au pouvoir fasciste, la Pieuvre renaît à la Libération avec l'impunité des Américains pour les avoir aidés lors du débarquement en Sicile. Elle s'allie au parti démocrate-chrétien et subit des guerres intestines. À compter des années 1990, de nombreuses arrestations affaiblissent l'organisation et plusieurs familles perdent leur chef. Une famille représente le groupe mafieux, c'est-à-dire l'ensemble des « hommes d'honneur » alliés à un chef, un parrain. Le nom italien, *cosca* (artichaut), exprime bien le sens imagé donné au terme.

L'arrestation de Bernardo Provenzano le 11 avril 2006, puis de son remplaçant Salvatore Lo Piccolo le 5 novembre 2007, a porté un coup à Cosa Nostra. Recherchés depuis les années 1980, ils furent successivement le numéro 1 à la tête de la Coupole, l'exécutif de l'honorable société. Cependant, la mafia sicilienne reste toujours présente, notamment dans l'économie américaine et européenne, et a choisi depuis de nouveaux chefs, malgré les incantations de certains magistrats. Le chiffre d'affaires annuel des mafias italiennes est estimé à près de 150 Md€. Pour la seule 'Ndrangheta, les gains s'élèveraient à plus de 50 Md€, soit deux fois plus que le chiffre d'affaires d'Air France-KLM.

■ Les mafias russes et albanaises

Les mafias de l'Est ont peu à peu remplacé les mafias italiennes dans l'imaginaire collectif, certainement parce qu'elles sont plus tapageuses que leurs homologues péninsulaires et ont conquis le sud de la France après l'ouverture du mur de Berlin.

Les acteurs « traditionnels » du crime organisé existaient déjà dans la Russie tsariste. Ils exerçaient des activités techniques spécialisées : pick-pockets, cambriolages, escroqueries... Un langage spécifique, appelé *fenia*, était en vigueur au sein du milieu criminel et variait considérablement selon les régions. Des règles étaient établies et consistaient à l'époque à refuser toute collaboration avec les représentants de l'État. Les criminels étaient ainsi caractérisés par une volonté explicite de se situer en dehors de la société.

Par la suite, les criminels « économiques » sont apparus au cours des années 1960 pour des raisons étroitement liées à l'évolution de la société soviétique. Ils sont en fait apparus lorsque l'économie souterraine s'est structurée en URSS. Ils représentaient l'élite de la criminalité économique et palliaient l'économie légale en offrant des biens de consommation frappés par la pénurie en ayant construit un important réseau relationnel au sein des élites dirigeantes et du milieu criminel.

À la fin des années 1980 et au début des années 1990 sont apparus des criminels d'un nouveau genre, les « nouveaux venus ». Comme la pègre européenne, ce nouveau genre de malfaiteurs n'hésitait pas à agir avec cruauté, à employer des armes ou des explosifs. À cette époque, le racket était devenu la pratique criminelle la plus répandue.

Finalement, après des luttes impitoyables, ces trois groupes de criminels (traditionnels, économiques et nouveaux venus) ont réussi à trouver un dénominateur commun et à créer ce que l'on appelle communément le crime organisé. Un quatrième groupe est apparu à la fin des années 1990 : celui du milieu politico-administratif.

Entre 1992 et 1994, 700 000 entreprises ont été créées à partir d'anciennes entreprises d'État, suite au chaos de l'effondrement du bloc soviétique. Le gouvernement, en manque d'argent, a fait appel aux investisseurs pour leur demander des prêts avec garantie d'obtenir des actions d'entreprises d'État en cas de défaut de remboursement. Le manque de transparence a permis un blanchiment d'argent à moindre coût par l'intermédiaire des banques contrôlées par les réseaux de mafia. En 1994, le gouvernement russe a facilité l'ouverture de nombreuses banques sous contrôle de la mafia devenant ainsi de parfaites lessiveuses¹.

La corruption, généralisée sous la présidence d'Eltsine, s'exporte aisément et les pratiques mafieuses aussi. Nous n'avons pas attendu les Russes pour connaître ces dérives criminelles, Cosa Nostra les a devancés au début du xx^e siècle. Mais l'ordre de grandeur n'est plus

1 V. *infra*.

le même. Comme le titrait le quotidien *Le Nouvel Observateur*¹, « En Russie, tout est à vendre... ou à acheter ». La Russie couvrant 26 % des besoins européens en gaz, détenant 25 % des réserves mondiales de gaz et 20 % de celles de pétrole, le rapport de force avec le reste de l'Europe est inégal. En janvier 2006, l'Ukraine a subi unilatéralement les ruptures d'approvisionnement en gaz de la part de Moscou.

Aujourd'hui, les pressions russes sont innombrables et polymorphes. Par exemple, alors qu'un de mes articles scientifiques était proposé, comme tout travail académique, à des lecteurs sélectionneurs, l'une d'entre eux, directrice de recherche au CNRS, m'indiqua des corrections relatives à mes affirmations sur certains Russes. D'après elle, tout était rentré dans l'ordre avec Poutine et la Russie ne subissait plus la puissance mafieuse comme je pouvais l'indiquer. Étonné, j'ai enquêté et me suis aperçu qu'elle était elle-même proche de Poutine...

L'ensemble des anciens pays de l'Est présente un grand nombre d'avantages pour les blanchisseurs de capitaux : des systèmes bancaires corrompus ou corruptibles ; aucune législation en matière de blanchiment de capitaux ou une législation peu efficace ; la capacité d'acheter ou d'établir une banque avec très peu de capital ; des structures opérationnelles peu armées pour enquêter sur la criminalité financière ; une forte propension à la corruption des fonctionnaires ; un besoin désespéré de capitaux ; le manque de volonté des autorités de coopérer les unes avec les autres. Ainsi, l'assassinat d'Andreï Koslov le 13 septembre 2006, vice-gouverneur de la Banque centrale russe et pourfendeur du blanchiment² a mis fin à la trêve des meurtres de personnalités, tout comme celui trois semaines plus tard de la journaliste Anna Politkovskaïa. Autre exemple, Mikhaïl Prokhorov, 89^e fortune mondiale, s'est retrouvé en garde à vue à Lyon après avoir été arrêté à Courchevel pour une sombre histoire de prostitution en décembre 2006.

¹ *Le Nouvel Observateur*, 1^{er} juin 2006.

² Andreï Koslov a notamment initié le retrait de la licence professionnelle de dizaines de banques accusées de blanchiment telle la Sodbiznesbank qui blanchissait les rançons de prises d'otages.

Rappelons qu'à la fin des années 1970, 800 000 crimes et délits étaient recensés en URSS. En 1999, ils étaient 3 millions. Ce chiffre ne reflète d'ailleurs pas l'importance de la criminalité puisqu'un délit sur deux ne serait pas déclaré. On dénombrait en 2000 près de 32 000 meurtres ou tentatives d'assassinat, dont la plupart répondaient à des contrats d'origine politique ou économique.

Les mafias dites albanaises, datant du xv^e siècle, n'ont rien à envier aux russes et ukrainiennes. Un ami journaliste qui se rendait au Kosovo pour y rencontrer l'armée française a ainsi été grandement surpris de rencontrer dans les villages montagnards kosovars nombre de voitures de luxe : Ferrari, Lamborghini, Porsche... ce n'est certainement pas la vente du lait de chèvres qui en est la cause, mais plus certainement les trafics de femmes, d'armes et de drogue. 80 % de l'heroïne produite dans le monde transitent par l'Albanie. Le trafic des migrants leur est d'ailleurs apparu extrêmement lucratif et c'est aujourd'hui une de leurs activités principales.

La guerre du Kosovo a été un tournant pour la mafia albanaise. La suspension du statut de province autonome du Kosovo le 28 mars 1989 a amené les Kosovars à se battre pour enfin proclamer leur indépendance à la suite du référendum organisé en septembre 1991. En 1993, l'Armée de Libération du Kosovo (UÇK) voit le jour, se manifestant régulièrement par des assassinats, des attentats et des embuscades visant les forces de sécurité serbes et les collaborateurs albanais dans la province. Mais son action est relativement limitée jusqu'en 1996. Le début de la guerre ouverte entre les forces de sécurité yougoslaves et l'UÇK a pour conséquence immédiate la dénonciation non seulement par les autorités yougoslaves mais aussi par la presse occidentale des liens supposés entre l'argent de la drogue des réseaux criminels albanais et le financement de l'UÇK.

Cette guerre a eu pour effet de dynamiser l'économie locale au profit de la mafia. L'ouverture dans la région de maisons closes a explosé grâce aux nombreux soldats de la KFOR envoyés par l'ONU et aux diplomates étrangers. D'autre part, la mafia albanaise a su tirer profit de la déstabilisation

sation du pays afin de renforcer son influence et son armement, en pillant les dépôts d'armes et en faisant appel au marché noir. L'ignorance des Occidentaux de ces puissantes organisations mafieuses aura eu la lourde conséquence de retarder l'instauration de la paix en Bosnie et au Kosovo tandis qu'elle aura renforcé la mafia albano-kosovare.



Avis d'expert

FABRICE RIZZOLI, docteur en sciences politiques, spécialiste des mafias et du crime organisé, animateur du site *Mafias.fr*, fondateur de l'association *Crim'HALT*, auteur de *La Mafia de A à Z* aux éditions Tim Buctu.

QU'EST-CE QU'UNE MAFIA ?

En Italie, quatre organisations mafieuses constituent un vaste sujet d'étude scientifique. La mafia est un sujet politique qui exerce une souveraineté sur un territoire. À partir de cette « seigneurie territoriale », elle structure un système fondé sur la violence, la notion d'ordre supérieur, le consensus social en particulier avec le monde politique, l'accumulation illégale du capital et son emploi dans la sphère légale. La mafia gère un vaste réseau ramifié de complicités, au point de créer un corps social. Nommée « bourgeoisie mafieuse », ce groupe social est l'unique moyen d'expliquer la perpétuation du phénomène mafieux depuis deux siècles.

À partir de ce paradigme italien, et si les sources sont suffisantes, il est possible de qualifier les autres phénomènes criminels complexes dans le monde de « mafia » : Chine, Japon, Russie, Amérique Latine, Albanie et France...

LES MAFIAS SE PORTENT-ELLES BIEN DANS LE MONDE ?

Des milliers d'organisations mafieuses s'enrichissent malgré la répression policière parfois en progrès. En cause ? La mondialisation criminelle qui ne cesse de donner des opportunités aux mafias. Le trafic de drogue demeure, et de loin, le principal facteur d'accumulation du capital pour toutes les organisations criminelles. Il rapporte entre 300 et 500 milliards de dollars selon les estimations de l'ONU. La loi qui

